

le 24 octobre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20 et 21 octobre 2014

2014 DICOM 1019 Autorisation d'utilisation de droits relatifs à l'Exposition « C'étaient des enfants ».

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération, en date du 7 octobre 2014, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation le principe et les modalités de l'autorisation de l'association Yad Layeled France, d'utilisation de droits relatifs à l'Exposition « C'étaient des enfants » organisée par la Ville de Paris du 26 juin au 27 octobre 2012, jointe en annexe ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe de la convention de l'autorisation de l'association Yad Layeled France, d'utilisation de droits relatifs à l'Exposition « C'étaient des enfants ».

Article 2 : Sont approuvées les modalités de l'autorisation de l'association Yad Layeled France, d'utilisation de droits relatifs à l'Exposition « C'étaient des enfants ».

Article 3 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer ladite autorisation.